MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2021

LE MOT DU MAIRE

Il y a un an, le premier confinement se terminait et la vie semblait pouvoir reprendre normalement. Ainsi le 3 juillet c'était l'élection du maire et des adjoints qui ont très rapidement découvert les tâches qui les attendaient.

En effet, au cours de cette année, plusieurs chantiers ont été étudiés notamment la réfection du puits de la cour d'école qui sera réalisée pendant les vacances d'été et sera terminée pour la rentrée. Un autre chantier qui était plutôt une mauvaise surprise concernait les fondations de la mairie avec l'effondrement du plancher du rez-de-chaussée. Les travaux de réfection sont commandés et devraient commencer à l'automne. Plus récemment, deux columbariums ont été commandés et sont maintenant installés.

Pour le futur, les activités reprennent avec la fête de l'été organisée par les associations de Millery et d'Autreville, véritable fête des retrouvailles qui aura lieu à l'ancienne base nautique d'Autreville.

Un sujet également d'actualité est la sécurité dans le village avec notamment la vitesse excessive de certains automobilistes aussi bien sur l'avenue de la Moselle que dans le village.

Avec l'arrivée de la période estivale et le déconfinement, je vous souhaite de très bonnes vacances ensoleillées.

Bernard BALLAND

3-4 juillet
Fête de l'été

4 juillet
Marche contre le cancer

12-30 juillet
Centre de loisirs

14 juillet
Tournoi de football

2 septembre
Rentrée scolaire

16-20 septembre
Semaine de la mobilité

27 septembre
Conseil Municipal

2 CONSEIL MUNICIPAL
TRAVAUX
COMMUNICATION
INFORMATION

3 VIE ASSOCIATIVE
BASSIN DE POMPEY
INFORMATIONS DIVERSES

4 ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
PENSE-BÊTES

www.millery.com
Commune de Millery
secretaire.millery54@wanadoo.fr
tél. 03 83 24 96 43

CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal :

- cession de parcelles au Bassin de Pompey pour la réalisation du projet d'extension de la zone d'activités des Sablons ;
- participation à la commission de projet en charge du suivi, de l'instruction et de la mise en oeuvre des études de faisabilité et d'aménagement de l'extension des Sablons ;
- bornage de la parcelle cadastrée AA218 dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg ;
- demandes de subvention au conseil départemental et au conseil régional pour le projet de réfection de la cour d'école.

TRAVAUX

Installation de deux nouveaux columbariums

Commandés auprès de l'entreprise CIMTEA de St Avold, deux nouveaux columbariums, d'une capacité de 12 cases chacun, ont été installés début juin au cimetière communal (montants des concessions sur le site internet de la commune).

Sécurisation de la cour d'école

La commune a été contrainte d'entreprendre des travaux de sécurisation de la cour d'école et de préservation du bâtiment mairie. La première phase a été confiée à l'entreprise CANET Frères pour un montant de 8.029 € TTC. Elle débutera en juillet. Un appentis en bois et une palissade vont recouvrir un ancien puits ouvert aux intempéries. Cette situation ayant perduré pendant plusieurs années, les sous-sols de la mairie ont été fortement dégradés. Les poutrelles métalliques qui soutiennent les planchers ont été corrodées par l'humidité. Le remplacement de ces planchers par des planchers béton en poutrelles hourdis a été attribué à l'entreprise FERREIRA pour un montant de 57.564 € TTC.

INFORMATION COMMUNICATION

Un nouveau site internet pour la commune

Le site internet communal a fait peau neuve. Une nouvelle matrice, de nouvelles couleurs, de nouvelles pages, plus d'informations et de documents, des photos renouvelées, un format

Vous n'avez pas Facebook? Téléchargez l'application IntraMuros pour suivre l'actualité de la commune

599 visiteurs uniques dont 134 de Millery

439 abonnés aux notifications dont 109 de Millery

adapté aux smartphones et tablettes et une nouvelle adresse http://www.millery.fr : une conception LMI Solutions installée à Millery qui sera accessible très prochainement.

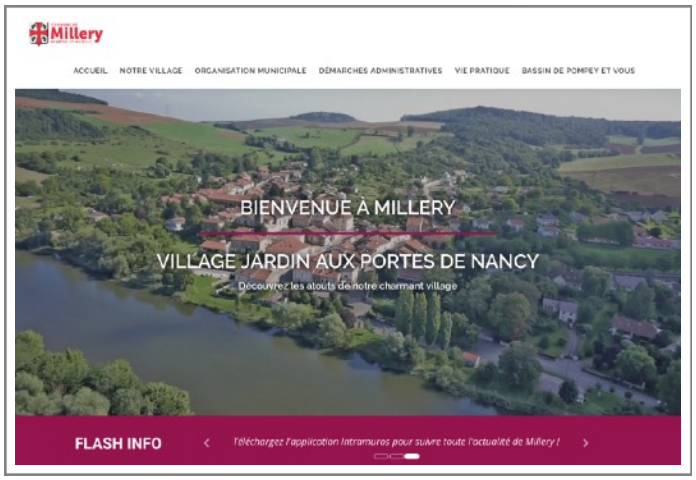

Vous êtes entrepreneur, commerçant, auto-entrepreneur ou tout autre acteur économique? Vous voulez vous faire connaître? Sur demande de votre part, vous avez la possibilité de figurer dans la page qui vous est dédiée (« vie économique locale »).

VIE ASSOCIATIVE

Depuis début mai, la France reprend goût à la vie tout en sachant que les risques sanitaires restent encore bien présents. Le virus continue à circuler. Malgré tout, nos associations reprennent progressivement leurs activités.

Fête de l'Eté

Les associations de Millery et Autreville vont se retrouver à l'ancienne base nautique d'Autreville pour une « fête des retrouvailles » soutenue par les deux communes : la fête de l'été. Au programme : « de la terre au feu » (fours de poterie, émaillage de pièces et cuisson), sensibilisation à l'environnement, expositions, ludothèque, spectacle, concerts, marche contre le cancer, buvette, restauration.

Centre de loisirs en juillet

L'AFR propose son traditionnel centre de loisirs du 12 au 30 juillet. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi à la salle Marcel Canet de Millery de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les enfants qui déjeunent à midi, le repas est livré par un traiteur. Renseignements : Mme GERVASON (tél 03 83 24 02 44) et Mme ENGLERT (tél 06 27 28 73 23).

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 30 juin. Elle a élu de nouveaux membres qui seront chargés d'organiser différentes manifestations : concours de pêche, voeux du maire, accueil des nouveaux habitants, cérémonies diverses…

BASSIN DE POMPEY

Réouverture de la déchetterie

La déchetterie intercommunale a réouvert ses portes le 7 juin dernier avec un nouveau règlement. Son accès se fait désormais, pour les particuliers habitant le territoire, par lecture automatique des plaques minéralogiques grâce à une caméra. Pour que celle-ci s'ouvre, il faut que le véhicule soit dûment et préalablement enregistré auprès des services du Bassin de Pompey. Chaque foyer est limité à 20 passages par an et peut enregistrer deux véhicules. Pour les véhicules de location, vous pouvez les enregistrer de manière temporaire : www.bassinpompey.fr/inscription-dechetterie

Extension de la zone d'activités des Sablons

Afin de permettre au Bassin de Pompey la réalisation des infrastructures d'accès à l'extension de la zone des Sablons, la commune va céder à l'euro payant deux parcelles de 27.000 m2 et 7.400 m2 situées en zone naturelle. Des élus municipaux participeront à un comité de pilotage en charge du suivi, de l'instruction et de la mise en oeuvre des projets d'aménagements. Ils s'assureront de l'intégration de ces espaces économiques dans l'environnement, de la prise en compte des critères paysagers, de la qualité architecturale et de la maîtrise des nuisances potentielles.

Passage du Connectibus

Venez découvrir lundi 5 juillet de 16h à 19h, sur le parking de la salle Marcel Canet, le mini-bus dédié à la promotion de la mobilité sur le Bassin de Pompey. Cette navette vise à sensibiliser et informer aux enjeux de la mobilité les habitants sur le nouveau réseau Le Sit lancé le 2 août. Le ConnectiBus reviendra dans la commune à l'occasion de la semaine de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Par délibération en date du 8 avril 2021, le Bassin de Pompey a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui remplace donc le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Il sera bientôt consultable sur le site communal.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil - Décès

M. Marcel COLLIN le 01/06/2021à 80 ans
Mme Paulette POINSOT le 02/06/2021 à 79 ans

Secrétariat de mairie

La mairie sera fermée du 2 au 20 août 2021.

Bienvenue à Carole THIRIET qui a pris ses fonctions au secrétariat de la mairie lundi 3 mai. Elle succède à Mme SANTY qui est partie le 30 avril dernier.

Dispositif Crit'Air

Depuis le 1er juin, la vignette Crit'Air est désormais obligatoire pour se déplacer sur la Métropole du Grand Nancy. Son prix est de 3,67 €. A commander sur le site officiel unique de délivrance de ces certificats, https://www.certificat-air.gouv.fr ou en appelant le numéro vert 0 800 97 00 33 (appel gratuit).

Elections départementales et régionales

Le binôme Union Gauche et Ecologistes de Catherine BOURSIER et Antony CAPS a été réélu pour représenter notre canton au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. La liste conduite par Jean ROTTNER (LR-UDI) est arrivée en tête du 2ème tour des élections régionales et dirigera donc la Région Grand Est pour 6 ans.

Concours photos

Le concours photos a son petit succès. Merci à tous les participants qui rivalisent d'originalité chaque mois depuis janvier : Camille, Chantal, Frédéric, Ophélie, Isabelle, Janine, Guy, René, Célia, Sébastien, Guillaume et Noémie.

Un retraité condamné à Millery

Lors de la campagne des élections municipales de 2020, un retraité de Millery a collé des croix gammées sur la boîte aux lettres et les panneaux d'affichage de la mairie et a souillé les affiches de graffitis aux propos racistes, xénophobes, d'incitation à la haine et apologie du nazisme et ses camps… Une plainte a été déposée afin de défendre les personnes agressées et les valeurs républicaines. Mis en accusation, le retraité a reconnu les faits. Il a été condamné par le tribunal de Nancy à une amende de 500 € et à 6 mois de prison avec sursis. Nous tenions à ce que ce genre de comportement répréhensible et non civique soit sanctionné. Le débat citoyen se doit être ouvert, impartial et respectueux de tous.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le schéma de cohérence lumière

Ce schéma adopté par le Bassin de Pompey en 2018 vise à réduire la consommation énergétique et limiter l'impact sur la biodiversité et la santé. 7500 points lumineux d'éclairages publics répartis sur les 13 communes sont concernés. 950 points ont déjà été remplacés par des luminaires leds avec un rendement multiplié par cinq et équipés d'abaissement de luminosité : à 50% de 21h à 24h, à 20% de 0h à 5h et à 50% de 5h à 7h.

Faut-il laisser les lampadaires publics allumés toute la nuit ?

Les défenseurs pensent que cela peut limiter les cambriolages, les détracteurs estiment que la lumière nocturne est trop violente. Qui a raison ?

En fait, la pollution lumineuse est catastrophique pour la biodiversité et pour la santé humaine même si la lumière nocturne peut avoir un intérêt pour certains vivant la nuit ou… pour augmenter la croissance des légumes dans les serres industrielles.

Il est donc important de préserver la nuit.

A moindre mal, la pollution lumineuse empêche d'observer les étoiles car pour voir la voie lactée, il faut éviter toute source lumineuse dans un rayon d'au moins dix kilomètres. D'ailleurs, un des points positifs du premier confinement a été une meilleure observation du ciel car le temps était clair, il y avait moins de pollution, moins de phares de voiture et moins d'avions. Chez l'homme, la vision nocturne est améliorée par une hormone synthétisée quand on observe la nuit. La lumière nocturne entraine une diminution de cette hormone, donc plus l'ambiance est lumineuse, moins on voit bien la nuit. Dans le monde animal, la lumière perturbe la physiologie : les oiseaux et plus particulièrement les coqs chantent trop tôt le matin ; dans le monde végétal, l'effet est direct sur les fleurs qui ne retrouvent plus l'alternance lumière-obscurité ; en ville, des arbres ne perdent plus leurs feuilles du côté où ils sont éclairés …

Directeur de la publication : Bernard BALLAND

PENSE-BETES

Horaires des travaux de jardinage

8h-20h du lundi au vendredi, 9h-12h/15h-19h samedi, 10h-12h dimanche et jours fériés.

Sortie des sacs et bacs de déchets ménagers

Devant votre domicile, après 19 h, les mercredi (sacs jaunes) et vendredi (autres déchets).

Cantine scolaire

Pour toute inscription, modification ou annulation, contactez le secrétariat de la mairie et rendez-vous sur le portail Familles de la CCBP au plus tard le jeudi avant 12h pour la semaine suivante.
https://bassinpompey.portail-familles.net

Ouverture de la mairie : mardi et jeudi 16h30-18h30

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique